

# Bâtir un avenir vert

## Troisième trimestre 2008



**INNERGEX**  
Énergie renouvelable  
Renewable Energy



## États financiers consolidés

(Non vérifiés)

États consolidés des résultats et du résultat étendu et du déficit	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Exploitation	632 204	-	2 227 414	-
Frais de gestion	634 464	1 476 349	1 775 473	4 980 912
Quote-part du bénéfice net d'une entité sous influence notable	393 742	-	1 052 399	-
	<b>1 660 410</b>	<b>1 476 349</b>	<b>5 055 286</b>	<b>4 980 912</b>
<b>Charges</b>				
Frais d'exploitation	125 123	-	386 639	-
Rémunération à base d'actions	390 907	-	1 172 720	-
Frais généraux et administratifs	1 440 565	1 343 036	3 913 520	4 594 757
	<b>1 956 595</b>	<b>1 343 036</b>	<b>5 472 879</b>	<b>4 594 757</b>
(Perte) bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments	(296 185)	133 313	(417 593)	386 155
Amortissement	241 801	62 543	982 718	165 663
Intérêts sur l'emprunt bancaire	11 310	-	26 916	-
Intérêts sur la dette à long terme	198 286	12 239	647 165	36 042
Perte nette sur instruments financiers dérivés	91 651	-	2 727 578	-
Autres (produits) et charges	(137 202)	(1 229)	(608 265)	5 518
Radiation de frais de développement liés aux projets	-	-	1 603 339	-
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(702 031)	59 760	(5 797 044)	178 932
Impôts sur les bénéfices				
Exigibles	1 430	15 084	3 386	57 171
(Recouvrement futur)	(85 086)	(11 203)	(1 281 371)	(32 255)
	(83 656)	3 881	(1 277 985)	24 916
(Perte nette) bénéfice net avant part d'un actionnaire sans contrôle	(618 375)	55 879	(4 519 059)	154 016
Perte attribuée à la part d'un actionnaire sans contrôle	5 000	-	5 000	-
<b>(Perte nette) bénéfice net et résultat étendu</b>	<b>(613 375)</b>	<b>55 879</b>	<b>(4 514 059)</b>	<b>154 016</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	23 500 000	1 942 001	23 500 000	1 816 107
(Perte nette) bénéfice net par action, de base	(0,03)	0,03	(0,19)	0,08
Nombre d'actions en circulation, après dilution	23 500 000	1 942 001	23 500 000	1 816 107
(Perte nette) bénéfice net par action, après dilution	(0,03)	0,03	(0,19)	0,08
(Déficit) bénéfices non répartis au début	(2 307 350)	1 900 972	1 593 334	1 802 835
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(613 375)</b>	<b>55 879</b>	<b>(4 514 059)</b>	<b>154 016</b>
(Déficit) bénéfices non répartis à la fin	(2 920 725)	1 956 851	(2 920 725)	1 956 851

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés non vérifiés.

## États financiers consolidés

(Non vérifiés)

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
<b>Bilans consolidés</b>		
	\$	\$
<b>Actif</b>		<b>(Véifié)</b>
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 921 224	34 690 837
Débiteurs	12 839 542	19 576 093
Charges payées d'avance et autres	533 884	328 756
	<b>19 294 650</b>	<b>54 595 686</b>
Immobilisations corporelles	205 390 289	111 423 328
Actifs incorporels	42 630 852	40 832 760
Frais de développement liés aux projets	43 997 478	37 335 586
Placement dans une entité sous influence notable	60 654 723	63 144 213
Impôts futurs	3 550 834	3 214 616
Écart d'acquisition	34 686 790	30 552 578
Autres actifs à long terme	1 325 283	2 160 740
	<b>411 530 899</b>	<b>343 259 507</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 4)	10 000 000	2 000 000
Créditeurs et charges à payer	8 554 321	14 824 342
Instruments financiers dérivés (note 10)	7 760 314	3 501 225
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 000 000	-
	<b>27 314 635</b>	<b>20 325 567</b>
Retenues de garantie au titre de la construction	4 060 474	1 989 626
Instruments financiers dérivés (note 10)	-	1 455 974
Charges à payer liées à l'acquisition d'actifs à long terme	52 961 630	-
Dette à long terme (note 5)	90 236 000	81 135 000
Impôts futurs	7 465 129	7 816 862
Part des actionnaires sans contrôle	1 463 391	5 000
	<b>183 501 259</b>	<b>112 728 029</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 6)	229 472 343	228 807 842
Bons de souscription d'actions (note 7)	175 000	-
Surplus d'apport	1 303 022	130 302
(Déficit) bénéfiques non répartis	(2 920 725)	1 593 334
	<b>228 029 640</b>	<b>230 531 478</b>
	<b>411 530 899</b>	<b>343 259 507</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés non vérifiés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007
États consolidés des flux de trésorerie	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>				
(Perte nette) bénéfice net	(613 375)	55 879	(4 514 059)	154 016
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement des immobilisations corporelles	155 346	62 543	723 354	165 663
Amortissement des actifs incorporels	86 455	-	259 364	-
Quote-part du bénéfice net d'une entité sous influence notable	(393 742)	-	(1 052 399)	-
Rémunération à base d'actions	390 907	-	1 172 720	-
Perte nette non réalisée sur instruments financiers dérivés	91 651	-	2 727 578	-
Radiation de frais de développement liés aux projets	-	-	1 603 339	-
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	-	(300)	6 747
Impôts futurs	(85 086)	(11 203)	(1 281 371)	(32 255)
Perte attribuée à la part d'un actionnaire sans contrôle	(5 000)	-	(5 000)	-
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	(4 932 370)	544 523	1 647 674	258 305
	(5 305 214)	651 742	1 280 900	552 476
<b>Activités de financement</b>				
Augmentation des retenues de garantie au titre de la construction	1 014 760	-	2 070 848	-
Augmentation de l'emprunt bancaire	10 000 000	-	8 000 000	-
Émission au titre de la dette à long terme	1 960 000	-	10 351 000	-
Remboursement au titre de la dette à long terme	(250 000)	-	(250 000)	-
Émission de capital-actions	-	-	-	2 424
Émission de bons de souscription (note 7)	175 000	-	175 000	-
	12 899 760	-	20 346 848	2 424
<b>Activités d'investissement</b>				
Distributions reçues sur un placement dans une entité sous influence notable	1 180 629	-	3 541 889	-
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise (note 8)	(8 674 274)	-	(8 674 274)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(13 171 217)	(13 685)	(40 397 675)	(120 850)
Ajouts aux frais de développement liés aux projets	(1 431 019)	-	(4 604 127)	-
Ajouts aux actifs incorporels	(97 929)	-	(97 929)	-
Ajouts aux autres actifs à long terme	(7 919)	-	(165 545)	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	-	300	970
	(22 201 729)	(13 685)	(50 397 361)	(119 880)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(14 607 183)	638 057	(28 769 613)	435 020
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	20 528 407	320 470	34 690 837	523 507
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>5 921 224</b>	<b>958 527</b>	<b>5 921 224</b>	<b>958 527</b>
<i>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :</i>				
Encaisse	2 761 530	24 374	2 761 530	24 374
Placements à court terme	3 159 694	934 153	3 159 694	934 153
	5 921 224	958 527	5 921 224	958 527

Des renseignements supplémentaires aux états consolidés des flux de trésorerie sont présentés à la note 9. Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés non vérifiés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Innergex énergie renouvelable inc. (la « société ») a été constituée le 25 octobre 2002 en vertu de la Loi Canadienne sur les sociétés par actions. La société fournissait uniquement des services de gestion et d'administration jusqu'au moment de son premier appel public à l'épargne, qui a eu lieu le 6 décembre 2007. Depuis, la société est un promoteur, propriétaire et exploitant indépendant d'installations de production d'énergie renouvelable qui concentre ses activités dans les secteurs de l'hydroélectricité et de l'énergie éolienne. Le 25 octobre 2007, la société a changé de raison sociale, passant de Innergex Management Inc. à Innergex énergie renouvelable inc.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes complémentaires jointes (les « états financiers ») ont été préparés par la direction, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Ils comprennent les comptes de la société et de ses filiales, ainsi que ceux de l'entité à détenteurs de droits variables de laquelle la société est le principal bénéficiaire et les comptes de coentreprises jusqu'à concurrence de la quote-part de leurs actifs, passifs, produits et charges respectifs revenant à la société. Ces états financiers n'incluent pas toutes les informations à fournir selon les PCGR pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires qui sont inclus dans le dernier rapport annuel de la société.

Les produits de la société varient selon les saisons, et par conséquent, les résultats intermédiaires ne devraient pas être extrapolés sur une année complète. Les présents états financiers n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou révision de la part des vérificateurs externes de la société.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux mêmes principes comptables et méthodes d'application décrits dans le dernier rapport annuel de la société, à l'exception de la nouvelle convention adoptée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et décrite ci-dessous.

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, exige qu'une entité fournisse les informations propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. L'application de ce chapitre exige la présentation d'informations supplémentaires qui sont présentées à la note 3.

#### *Modifications de conventions comptables futures :*

Le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, remplace le chapitre 3062, intitulé *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, intitulé *Frais de recherche et de développement*. Diverses modifications ayant trait à l'uniformisation ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Le nouveau chapitre, publié en février 2008, s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Par conséquent, la société adoptera la nouvelle norme pour son exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ce chapitre établit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes relatives aux écarts d'acquisition sont inchangées par rapport aux normes incluses dans l'ancien chapitre 3062. Les activités de la société comprennent des frais de recherche et de prédéveloppement qui sont capitalisés dans les frais liés aux nouveaux projets. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, ces frais seront imputés aux résultats. Cette norme, qui est applicable rétroactivement, exigera que la société impute aux résultats les frais de recherche et de prédéveloppement auparavant capitalisés. La société évalue actuellement l'incidence future de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les entreprises ayant une obligation de rendre des comptes au Canada seront tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les sociétés doivent passer des PCGR aux IFRS. La société appliquera donc les IFRS à partir du trimestre se terminant le 31 mars 2011. La société a commencé à élaborer des plans visant l'application des nouvelles normes. Pour le moment, la société ne peut raisonnablement estimer l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

### 3. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les objectifs de la société, quant à la gestion de son capital, comprennent deux volets : i) maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants afin de poursuivre sa stratégie de croissance; et ii) maintenir un levier financier approprié et gérer les risques financiers.

Le capital de la société est composé de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'emprunts bancaires, de la dette à long terme et des capitaux propres.

Les capitaux propres de la société servent principalement à financer le développement de projets. La société recourt à la dette à long terme pour financer la construction des installations. Elle prévoit financer de 70 % à 85 % de ses coûts de construction au moyen de financement par emprunts à long terme sans recours.

La société et ses filiales ont respecté toutes les conditions financières et non financières liées à leurs conventions de crédit, exception faite de la situation exposée à la note 5.

Les objectifs de gestion de capital de la société, ainsi que les politiques et procédures, sont demeurés inchangés depuis la dernière période.

### 4. EMPRUNT BANCAIRE

Une filiale de la société dispose d'une facilité de crédit qui a été temporairement portée de 20 M\$ à 30 M\$ et qui est garantie par une hypothèque sur l'universalité des placements et des débiteurs, excluant les actifs déjà donnés en garantie selon les termes de dettes à long terme sans recours. La facilité de crédit est renégociable annuellement et porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge. Au 30 septembre 2008, 10,0 M\$ de cette facilité de crédit était utilisée comme avance de trésorerie, 8,9 M\$ a servi à émettre des lettres de crédit et 7,2 M\$ était réservé pour garantir des contrats à terme sur obligations. Au 30 septembre 2008, la partie inutilisée et disponible de la facilité de crédit bancaire s'élevait à 3,9 M\$. L'emprunt bancaire est assujéti à des clauses financières et non financières qui peuvent limiter l'utilisation de la facilité de crédit (se reporter à la note 14 pour de plus amples renseignements).

### 5. DETTE À LONG TERME

Une portion de 16,8 M\$ de la dette à long terme a trait à Glen Miller Power, Limited Partnership. En vertu des termes de la convention de crédit, aucun remboursement de capital n'était exigible dans la mesure où un seuil du ratio du service de la dette était atteint. Au premier trimestre de 2008, ce seuil n'a pas été atteint et, par conséquent, les remboursements de capital trimestriels, au montant de 250 000 \$, ont débuté au cours du troisième trimestre de 2008.

Des retards dans la construction du projet Ashlu Creek Investments Limited Partnership ont entraîné des dépassements de coûts. Les prêteurs ont exigé que la société modifie les dates liées à certains jalons inclus dans la convention de crédit et l'entente de financement par capitaux propres. Le 9 octobre 2008, la société a modifié avec succès la convention de crédit relative au projet Ashlu Creek Investments Limited Partnership ainsi que l'entente de financement par capitaux propres.

Le 30 septembre 2008, la société a obtenu un engagement ferme de financement par emprunt à long terme du projet éolien Carleton.

### 6. CAPITAL-ACTIONS

Au deuxième trimestre de 2008, les frais d'émission comptabilisés dans le cadre du premier appel public à l'épargne ont été réduits de 664 501 \$ (déduction faite de 294 652 \$ d'impôts sur les bénéfices), entraînant une augmentation du capital-actions.

### 7. BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Le 29 août 2008, la société a émis 200 000 bons de souscription, pour une contrepartie au comptant de 175 000 \$, donnant droit à leur porteur de souscrire jusqu'à 200 000 actions ordinaires. Les bons de souscription peuvent être exercés dans les 24 mois de la date d'émission, à un prix de levée de 12,50 \$ chacun, et arriveront à échéance le 29 août 2010. Tous les bons de souscription étaient en circulation au 30 septembre 2008.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

### 8. ACQUISITION D'ENTREPRISES

#### **Creek Power Inc.**

Le 29 août 2008, la société a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition d'une participation de 66 ⅔ % dans Creek Power Inc. pour une contrepartie au comptant de 8 675 000 \$, comprenant des coûts d'acquisition de 500 000 \$. Creek Power Inc. détient certains droits relatifs à 18 projets hydroélectriques potentiels d'une puissance installée potentielle de 200 MW, dans le *Lower Mainland*, en Colombie-Britannique,. La participation restante de 33 ⅓ % dans Creek Power Inc. demeure détenue par Leducor Power Group Ltd. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition pure et simple le 29 août 2008. Le bénéfice et le résultat étendu de Creek Power Inc. ont été regroupés avec ceux de la société depuis la date d'acquisition. La répartition préliminaire du prix d'achat total est la suivante :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	726
Fonds de roulement net	(409 811 )
Immobilisations corporelles	2 232 730
Actifs incorporels	1 738 333
Frais de développement liés aux projets	3 878 590
Écart d'acquisition	2 812 592
	10 253 160
Impôts futurs	(114 769 )
	10 138 391
Part des actionnaires sans contrôle	(1 463 391 )
Actif net acquis	8 675 000
<b>Renseignements supplémentaires</b>	
Frais de développement liés aux projets acquis, impayés	257 731
Immobilisations corporelles acquises, impayées	155 032

Le prix d'achat attribué à l'écart d'acquisition n'a aucune valeur fiscale et se rapporte à l'aménagement des emplacements.

#### **Innergex II Fonds de revenu**

Au deuxième trimestre de 2008, la répartition du prix d'acquisition d'Innergex II Fonds de revenu a été modifiée. La société a révisé l'attribution et effectué certains ajustements. Le fonds de roulement net a diminué de 1 137 621 \$ à la suite d'une réduction des effets à recevoir, ne portant pas intérêt, d'une entité sous influence notable. L'écart d'acquisition et le passif d'impôts futurs ont été augmentés de 1 321 620 \$ et de 183 999 \$, respectivement.



## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

### 9. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES LIÉS AUX ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	(4 863 621)	1 376 978	7 606 665	(4 331)
Charges payées d'avance et autres	(59 608)	21 887	(205 128)	(4 360)
Créditeurs et charges à payer	(9 141)	(854 342)	(5 753 863)	266 996
	(4 932 370)	544 523	1 647 674	258 305
<i>Renseignements supplémentaires</i>				
Intérêts payés	1 037 254	20 000	3 158 774	20 000
Impôts payés	7 118	-	174 016	116 123
<i>Opérations hors trésorerie</i>				
Réduction des frais d'émission	-	-	959 153	-
Immobilisations corporelles impayées	8 421 240	-	8 421 240	-
Frais de développement liés aux projets, impayés	447 361	-	447 361	-

Au troisième trimestre, un prêt à un partenaire de 1 048 582 \$ est devenu une créance à moins d'un an et a été reclassé des autres actifs à long terme aux débiteurs.

Au deuxième et troisième trimestre de 2008, des filiales d'Innergex Énergie, Fonds de revenu ont payé à la société des effets à recevoir aux montants de 11 590 000 \$ et 1 280 946 \$ respectivement. Ajouté à la réduction au montant de 1 137 621 \$ décrite à la note 8, il ne reste aucun effet à recevoir.

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au troisième trimestre, les dates d'échéance de sept contrats à terme sur obligations, d'un montant notionnel total de 110,0 M\$, ont été reportées de septembre 2008 à décembre 2008. La juste valeur marchande du contrat de swap sur taux d'intérêt qui échoit en juin 2009 est maintenant présentée à titre de passif à court terme.

### 11. INFORMATION SECTORIELLE

La société compte deux secteurs isolables : a) la production hydroélectrique et b) l'aménagement et la gestion des emplacements.

La société, par le biais du secteur de la production hydroélectrique, vend l'électricité produite par ses installations hydroélectriques à des services publics. De par le secteur de l'aménagement et de la gestion des emplacements, la société aménage ou gère les installations hydroélectriques et éoliennes.

Les conventions comptables relatives aux secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les principales conventions comptables du dernier rapport annuel. La société évalue le rendement en fonction du bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments. La société comptabilise les ventes intersectorielles et les ventes au titre de la gestion au coût. Les cessions d'actifs du secteur de l'aménagement et de la gestion des emplacements à celui de la production hydroélectrique seront comptabilisées au coût.

Les secteurs isolables de la société mènent leurs affaires et leurs activités en faisant appel à différentes équipes, car chaque secteur nécessite des compétences distinctes.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

### 11. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008		
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Produits provenant de clients externes	632 204	1 028 206	1 660 410
Frais d'exploitation	125 123	-	125 123
Bénéfice d'exploitation	507 081	1 028 206	1 535 287
Frais généraux et administratifs	6 641	1 824 831	1 831 472
Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments	500 440	(796 625 )	(296 185 )

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008		
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Produits provenant de clients externes	2 227 414	2 827 872	5 055 286
Frais d'exploitation	386 639	-	386 639
Bénéfice d'exploitation	1 840 775	2 827 872	4 668 647
Frais généraux et administratifs	15 724	5 070 516	5 086 240
Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments	1 825 051	(2 242 644 )	(417 593 )

Il n'y avait aucun secteur isolable au 30 septembre 2007 étant donné que ces secteurs ont été acquis le 6 décembre 2007.

	Au 30 septembre 2008		
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Actifs à long terme	24 887 094	367 349 155	392 236 249
Écart d'acquisition	-	34 686 790	34 686 790
Total de l'actif	25 750 831	385 780 068	411 530 899

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008

(Non vérifiés)

### 11. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Au 31 décembre 2007		
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Actifs à long terme	25 313 901	263 349 920	288 663 821
Écart d'acquisition	-	30 552 578	30 552 578
Total de l'actif	25 571 910	317 687 597	343 259 507

### 12. ENGAGEMENTS

La société est propriétaire indivis d'une participation de 38 % dans quatre projets éoliens. De plus, elle détient indirectement, par le biais de son placement de 16,1 % dans des parts du Fonds, une partie de la participation de 38 % du Fonds dans deux parcs éoliens. Une tierce partie est l'autre propriétaire indivis de la participation restante de 62 % dans les six projets éoliens. La société et le même tiers ont conclu une entente de séparation qui décrit la marche à suivre dans le cas où la société ou le tiers demandent la séparation des projets éoliens détenus en copropriété indivise. À l'achèvement de deux des projets, l'entente de séparation permet à l'un des propriétaires indivis, entre le 31<sup>e</sup> et le 60<sup>e</sup> jour à compter de la date de l'achèvement final du deuxième projet (c.-à-d. le parc éolien d'Anse-à-Valleau), de demander la séparation de tous les projets éoliens ainsi détenus en copropriété indivise. Si une demande de séparation est présentée, le Fonds obtiendra le parc éolien qu'il détient en propriété indivise comportant la juste valeur marchande la plus basse, et l'autre parc sera attribué au tiers. Les quatre projets restants seront répartis entre la société et le tiers selon le nombre total de MW de ces projets, et leurs dates d'achèvement prévues. Ainsi, la société et le tiers détiendraient chacun la totalité de certains des quatre projets, qui se rapprocherait de leurs participations globales actuelles respectives dans les quatre projets. Dans chaque cas, les parties devront payer un montant pour compenser l'écart de valeur.

### 13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

### 14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Après la fin du troisième trimestre de 2008, la société a prolongé sa facilité d'emprunt bancaire au 28 novembre 2008 en prévision de la conclusion d'une convention de crédit modifiée. Le montant maximal pouvant être emprunté en vertu de cette facilité sera réduit de 30,0 M\$ à 25,0 M\$ à la plus hâtive de deux dates, soit le 15 novembre 2008 ou lors de la conclusion de la convention de crédit liée au parc éolien de Carleton. Au 12 novembre 2008, la partie inutilisée et disponible de la facilité de crédit bancaire de 30,0 M\$ s'élevait à 4,2 M\$.

La Société et les bailleurs de fonds d'Ashlu Creek Investments Limited Partnership ont accepté de modifier la convention de crédit afin de refléter une nouvelle date de mise en service commercial (tel que consenti par BC Hydro) ainsi que les capitaux propres supplémentaires investis par la société pour l'achèvement des travaux.

# RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

Le présent rapport de gestion a été établi en date du 12 novembre 2008.

Le but du présent rapport de gestion est de fournir au lecteur une vue d'ensemble de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie d'Innergex énergie renouvelable inc. (la « société ») pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008. Le présent rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés non vérifiés et leurs notes complémentaires des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008 et avec le rapport annuel 2007 de la société. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les résultats de la société sont exprimés en dollars canadiens. Afin de faciliter la lecture du présent rapport de gestion, certains montants ont été arrondis, ce qui pourrait toucher l'exactitude de certains calculs.

## **EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière de la société ont conçu ou fait concevoir, sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales consolidées, est communiquée au président et chef de la direction et au vice-président et chef de la direction financière de la société par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis.

## **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière de la société ont conçu ou fait concevoir, sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Au cours de la dernière période, il n'y a pas eu de changements du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui ait eu, ou aurait pu avoir, une incidence importante sur le contrôle interne de la société.

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les plans et les activités futurs de la société, le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent rapport de gestion, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions de la société à l'égard d'événements ou de résultats futurs. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants, de sorte que le rendement réel de la société pourrait différer sensiblement du rendement prévu exprimé de façon officielle ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs s'écartent sensiblement des attentes actuelles exprimées sont examinés à la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Bien que la société estime que les attentes suscitées par ces énoncés prospectifs sont basées sur des concepts et des hypothèses pertinents et raisonnables, il existe un risque que ces énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs du présent rapport de gestion sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs subséquents, qu'ils soient écrits ou verbaux, imputables à la société ou à une personne qui agit en son nom, sont expressément présentés sous réserve des présents avertissements. La société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

## **VUE D'ENSEMBLE**

### **Généralités**

La société (auparavant Innergex Management Inc.) a été constituée le 25 octobre 2002 en vertu des lois du Canada, et le 6 décembre 2007, a réalisé son premier appel public à l'épargne (« PAPE »). La société est inscrite à la bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole INE.

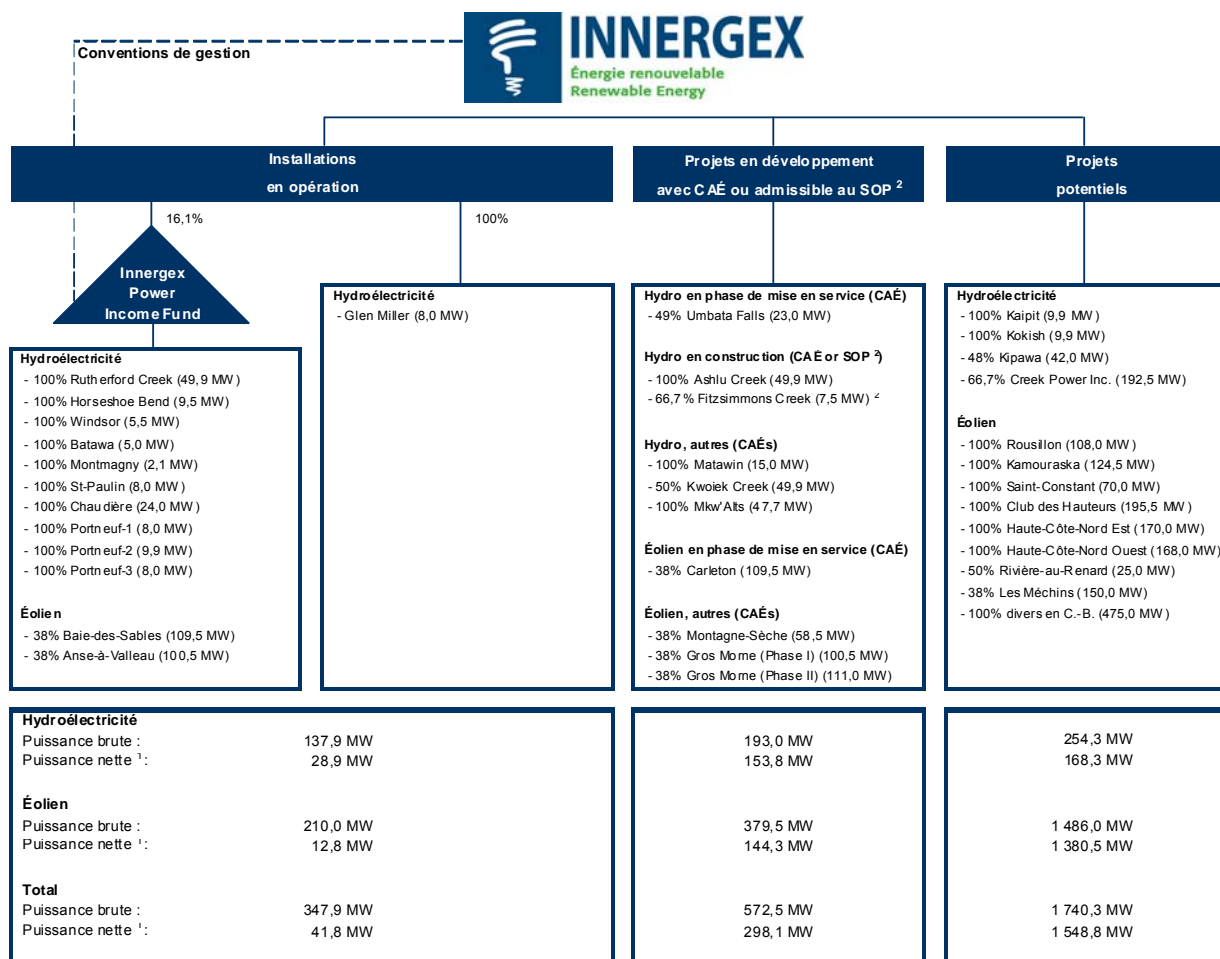
# RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

La société est un promoteur, propriétaire et exploitant indépendant d'installations de production d'énergie renouvelable et offre des services de gestion et d'administration à Innergex Énergie, Fonds de revenu (TSX : IEF.UN) (le « Fonds ») en vertu d'ententes à long terme. Elle est l'une des sociétés les plus actives au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable au Canada et concentre ses activités dans les projets hydroélectriques et éoliens qui bénéficient de faibles frais d'exploitation et de gestion, ainsi que d'une technologie simple et éprouvée. L'équipe de direction de la société est active au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable depuis 1990 et a aménagé, ou remis à neuf, et mis en service commercial par l'intermédiaire de diverses entreprises, onze centrales hydroélectriques et deux parcs éoliens, représentant une puissance installée totale de 348 MW. La société détient :

- i) une centrale hydroélectrique de 8,0 MW en opération;
- ii) dix projets de production d'électricité d'une puissance installée nette cumulée de 298 MW (puissance brute de 573 MW) pour lesquels des contrats d'achat d'électricité (« CAÉ ») ont été conclus avec des services publics ou qui sont admissibles au Standing Offer Program (« SOP ») offert par la British Columbia Hydro and Power Authority (« BC Hydro ») aux petites centrales de production d'énergie renouvelable d'une capacité de moins de 10 MW. Parmi ces 10 projets, deux sont en voie d'être mis en service, deux sont au stade de la construction et il est prévu que les travaux de construction commencent pour les six autres au cours des prochaines années. Les projets devraient être au stade de la mise en service commercial entre 2008 et 2012;
- iii) des projets potentiels d'une puissance nette de plus de 1 500 MW (puissance brute de 1 700 MW) à différentes étapes de développement;
- iv) une participation directe de 16,1 % dans le Fonds.

Le tableau suivant présente les participations directes et indirectes de la société dans les installations en opération, les projets en développement avec CAÉ ou admissibles au SOP de BC Hydro et les projets potentiels.



<sup>1</sup> La puissance nette représente la quote-part de la puissance totale attribuable à l'associé en fonction de sa participation dans ces installations et projets, la puissance restante étant attribuable à la propriété des partenaires stratégiques.

<sup>2</sup> Projet admissible au Standing Offer Program de BC Hydro

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

La notice annuelle initiale de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) présente de l'information complémentaire au sujet des installations.

### Stratégie de la société

La stratégie de la société visant à créer de la valeur pour ses actionnaires consiste à développer ou acquérir des installations de production d'énergie de haute qualité qui génèrent des flux de trésorerie durables et croissants, dans le but d'obtenir des rendements élevés du capital investi. En tant que producteur indépendant d'énergie propre, la société vise à créer de la valeur à partir de sources d'énergie renouvelable.

Les flux de trésorerie de la société proviennent de sources diversifiées. Premièrement, en tant que propriétaire d'une centrale hydroélectrique de 8,0 MW, la société perçoit les produits de la vente de l'électricité générée par cette centrale. Deuxièmement, en tant que propriétaire d'une participation de 16,1 % dans le Fonds, la société reçoit des distributions en trésorerie mensuelles stables. Troisièmement, en tant que gestionnaire du Fonds, la société touche des honoraires annuels de gestion et des honoraires incitatifs. Enfin, en tant que promoteur d'installations d'énergie renouvelable, la société prévoit que ses produits provenant de la production d'électricité augmenteront au cours du quatrième trimestre de 2008 et des prochains exercices, compte tenu de la mise en service commerciale prévue des projets en développement.

### MISE À JOUR TRIMESTRIELLE

#### Participation de 16,1 % de la société dans le Fonds

Les installations du Fonds ont produit 236 778 MWh au cours du troisième trimestre de 2008 alors qu'elles avaient généré 167 988 MWh lors du trimestre correspondant en 2007, soit une hausse de 41 % et un niveau supérieur de 12 % comparativement à la moyenne à long terme. Cette croissance a été possible principalement grâce à l'acquisition des deux parcs éoliens réalisée en décembre 2007 et des conditions hydrologiques favorables. Les centrales hydroélectriques du Fonds ont produit 12 % de plus que la moyenne à long terme et 17 % de plus qu'au cours de la même période en 2007. Les parcs éoliens, quant à eux, ont produit 8 % de plus que la moyenne à long terme. Ce niveau de production a généré des produits d'exploitation bruts au cours du troisième trimestre de 2008 qui sont également en croissance, atteignant 15,4 M\$, comparativement à 10,4 M\$ pour la période correspondante en 2007. Le bénéfice avant intérêts, provision pour impôts, amortissement, autres revenus et dépenses et participation minoritaire (« BAIIA ») totalise 12,5 M\$ pour le troisième trimestre de 2008 comparativement à 8,3 M\$ pour la période correspondante en 2007.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la production de 642 095 MWh représente une hausse de 41 % comparativement aux 454 907 MWh produits durant la période correspondante de 2007. La production des deux parcs éoliens acquis en décembre 2007 a contribué pour 31 % à cette croissance alors que l'excellente production des centrales hydroélectriques y a contribué pour 10 % en raison de conditions hydrologiques favorables. Cette production pour la période de neuf mois représente un niveau supérieur de 1 % comparativement à la moyenne à long terme. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 le BAIIA a totalisé 36,1 M\$ comparativement à 23,2 M\$ pour la même période en 2007.

Au cours des neufs premiers mois de 2008, le Fonds a acquis la totalité des actions de IHI Hydro Inc. (« IHI ») pour une somme de 14,4 M\$. IHI détenait une participation sans contrôle de 22,4 % dans les installations de Saint-Paulin, de Chaudière ainsi que dans les trois installations de Portneuf. L'acquisition a été financée au moyen d'un emprunt bancaire. Le Fonds a également refinancé une dette à long terme de 52,6 M\$ afin d'accroître les liquidités disponibles en réduisant les montants de remboursement futurs du capital.

#### Projets en développement avec CAÉ ou admissibles au SOP de BC Hydro

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de l'avancement des projets en construction de la société. Les projets sont :

- i) le projet hydroélectrique Umbata Falls de 23,0 MW situé en Ontario;
- ii) le parc éolien de Carleton de 109,5 MW situé au Québec;
- iii) le projet hydroélectrique Ashlu Creek de 49,9 MW situé en Colombie-Britannique;
- iv) le projet hydroélectrique Fitzsimmons Creek de 7,5 MW situé en Colombie-Britannique

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

### Projets en développement avec CAÉ ou admissibles au SOP de BC Hydro (en cours de construction)

Nom du projet	Participation	Localisation	Puissance installée (MW)	Production moyenne annuelle à long terme estimée (MWh)	Coûts totaux de construction estimés (en M\$)	Coûts totaux de construction au 30 septembre 2008 (en M\$)	Date de mise en service commercial prévue
Umbata Falls	49 %	Ontario	23,0	109 102	60,0	50,7	4 <sup>e</sup> trimestre 2008
Carleton	38 %	Québec	109,5	340 523	181,2	158,9	4 <sup>e</sup> trimestre 2008
Ashlu Creek	100 %	Colombie-Britannique	49,9	265 000	138,0	90,4	4 <sup>e</sup> trimestre 2009
Fitzsimmons Creek	66% %	Colombie-Britannique	7,5	33 000	33,2	7,3	4 <sup>e</sup> trimestre 2010

Le projet hydroélectrique Umbata Falls a été mécaniquement mis en service le 10 novembre 2008. La production a débuté et lorsque les tests de performance habituels seront complétés, l'électricité sera vendue en vertu du CAÉ avec *Ontario Power Authority* (« OPA »). Entretemps, la production est vendue sur le marché libre de l'Ontario. Les coûts de construction estimatifs sont conformes aux budgets. La mise en service commercial est prévue d'ici la fin de novembre 2008. Le projet Umbata Falls a obtenu l'engagement du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'initiative écoÉNERGIE, qui comporte un versement incitatif de 10,00 \$ par MWh au cours des dix premières années d'exploitation. La société a présenté une demande en vue d'obtenir la certification ÉcoLogo afin de répondre aux exigences du programme écoÉNERGIE.

Quant au projet éolien de Carleton, l'érection des 73 éoliennes a été complétée le 20 octobre 2008. De plus, les voies d'accès, les améliorations de l'infrastructure routière et la construction de la sous-station sont maintenant achevés. La mise en service est en cours et la mise en service commercial devrait avoir lieu au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2008, tel que prévu à l'origine. Le 30 septembre 2008, la société a obtenu un engagement ferme pour le financement à long terme du projet. La société prévoit conclure une convention de crédit avant le 30 novembre 2008.

La construction du projet hydroélectrique Ashlu Creek progresse bien. Les travaux sont terminés pour les routes d'accès, les lignes de transport d'énergie, le poste de raccordement, le détournement du cours d'eau au moyen de batardeaux et l'évacuateur de crues d'urgence. Les activités de construction pour les prises d'eau et le purgeur sont pratiquement terminées, la sous-structure en béton de la centrale est construite à environ 98 %, et la fabrication de l'équipement est avancée à environ 95 %. Le creusement horizontal du tunnel est complété à plus de 75 %, mais a accusé certains retards en raison des conditions géotechniques défavorables. L'entrepreneur chargé de creuser le tunnel continue de faire appel à des ressources supplémentaires afin de réduire ces retards, car ces derniers pourraient entraîner des dommages-intérêts liquidés en raison d'un retard de livraison. La mise en service commercial est prévue pour la fin de 2009. Le financement de la construction du projet hydroélectrique Ashlu Creek comporte des dispositions relatives à la date de mise en service commercial prévue et des exigences de financement par capitaux propres. Le 9 octobre 2008, la société et les bailleurs de fonds se sont entendus sur une convention de crédit modifiée qui tient compte de la nouvelle date prévue pour la mise en service commercial (tel que consenti par BC Hydro) et des capitaux propres additionnels investis par la société pour l'achèvement des travaux.

Les travaux de construction du projet hydroélectrique Fitzsimmons Creek, nouvellement acquis par la société le 29 août 2008, ont débuté avant cette acquisition. La mise en service commercial est prévue pour le quatrième trimestre de 2010. Le projet progresse selon l'échéancier et le budget. Actuellement, les travaux se concentrent au niveau de la prise d'eau, de l'évacuateur de crue auxiliaire et de la conduite forcée. Au troisième trimestre de 2008, une étape importante vers la signature d'un CAÉ a été franchie lorsque BC Hydro a déterminé que le projet était admissible aux termes du SOP. Compte tenu d'un calendrier SOP type fourni par BC Hydro, la société s'attend à conclure un CAÉ avec BC Hydro avant la fin du deuxième trimestre de 2009.

Le tableau suivant présente un aperçu de l'état d'avancement des autres projets en développement avec CAÉ qui ne sont pas encore en construction.



## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

### Projets en développement avec CAÉ (au stade de la préconstruction)

Nom du projet	Participation	Localisation	Puissance installée (MW)	Coûts totaux de construction estimatifs (M\$)	Date de mise en service commercial prévue
<b>Hydroélectricité</b>					
Matawin	100 %	Québec	15,0	24,6	2011
Mkw'Alts	100 %	Colombie-Britannique	47,7	87,3	à déterminer
Kwoiek Creek	50 %	Colombie-Britannique	49,9	152,1	2011
<b>Éolien</b>					
Montagne-Sèche	38 %	Québec	58,5	103,0	2011
Gros Morne I	38 %	Québec	100,5	[ 348,5 ]	2011
Gros Morne II	38 %	Québec	111,0		2012

La construction du projet hydroélectrique Matawin pourra commencer lorsque le décret du ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec sera émis. Compte tenu de l'incertitude quant à la date où sera reçu le décret, la société a retardé la mise en service commercial à 2011.

Quant au projet Mkw'Alts sur la rivière Ure, la société s'efforce toujours de trouver une entente acceptable avec la nation Lil'wat et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Par conséquent, la date de la mise en service commercial sera fixée ultérieurement.

La construction du projet hydroélectrique Kwoiek Creek devrait commencer dès que la phase d'obtention des permis sera terminée. La construction du projet devrait s'achever en 2011.

Les audiences publiques des projets éoliens Montagne-Sèche et Gros Morne I et II ont eu lieu en septembre 2008. Les projets ont été accueillis favorablement par toutes les parties prenantes. La société s'attend à ce que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement complète son rapport, conformément à son échéancier, en janvier 2009. Cette étape cruciale pour le développement des projets éoliens est bien en avance sur l'échéancier.

### Projets potentiels

La société prévoit proposer les projets hydroélectriques Kokish et Kaipit dans le cadre du SOP offert actuellement par BC Hydro. Le prix régional de l'énergie sur l'île de Vancouver, proposé en vertu de ce programme en 2008, est de 87,33 \$/MWh, ce qui représente un prix de l'énergie de 84,23 \$/MWh et un prix d'attributs environnementaux de 3,10 \$/MWh.

Le 29 août 2008, la société a complété l'acquisition de 66⅔ % de Creek Power Inc., une entreprise détenue par Ledcor Power Group Ltd. (« Ledcor »), pour une contrepartie au comptant de 8 675 000 \$, y compris des coûts d'acquisition de 500 000 \$. Creek Power Inc. détient certains droits sur des demandes de baux sur les forces hydrauliques et sur des droits d'occupation pour le développement de 18 projets hydroélectriques au fil de l'eau dans le *Lower Mainland*, en Colombie-Britannique. Ces projets représentent une puissance installée potentielle de 200 MW et permettraient de produire plus de 1 000 GWh d'énergie propre pour la province, comblant ainsi les besoins d'environ 98 000 foyers en Colombie-Britannique. Ledcor demeure propriétaire de 33⅓ % de Creek Power Inc. La société investira tout le principal requis pour le développement des projets dans Creek Power Inc. En contrepartie, la société touchera 12,50 % d'intérêt privilégié sur le principal investi dans Creek Power Inc. à compter du 29 août 2008.

En relation avec cette acquisition, la société a émis à Ledcor 200 000 bons de souscription, pour une contrepartie au comptant de 175 000 \$, donnant droit à leur porteur de souscrire jusqu'à 200 000 actions ordinaires. Les bons de souscription peuvent être exercés dans les 24 mois de la date d'émission, à un prix de levée de 12,50 \$ chacun, et arriveront à échéance le 29 août 2010. Tous les bons de souscription étaient en circulation au 30 septembre 2008..

Les projets potentiels pour Roussillon, Kamouraska et Massif-du-Sud ont été proposés dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour 2 000 MW d'énergie éolienne, qui s'est conclu le 18 septembre 2007. Le 5 mai 2008, Hydro-Québec Distribution a annoncé les soumissionnaires retenus de son appel d'offres. Les trois projets proposés par la société n'ont pas été retenus. Au deuxième trimestre de 2008, la valeur comptable du projet proposé de Massif-du-Sud a été dévaluée, car il était situé dans la même région qu'un autre projet qui a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres. Les projets potentiels de Roussillon et Kamouraska pourraient être présentés dans le cadre de futurs appels d'offres.



## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

La société tient actuellement des pourparlers avec des municipalités et les Premières nations afin de présenter éventuellement des projets éoliens dans le cadre de futurs appels d'offres d'Hydro-Québec.

La société compte également participer au processus d'appel d'offres *Clean Power Call* lancé par BC Hydro le 11 juin 2008 et pour lequel les soumissions doivent être déposées au plus tard le 25 novembre 2008. Il est prévu que les résultats seront annoncés à l'été 2009.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats d'exploitation de la société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008 ont été comparés aux résultats des périodes correspondantes de 2007. Il est important de noter que pour la majeure partie de l'exercice 2007 (339 jours), la société fournissait seulement des services de gestion et d'administration au Fonds et à Innergex II Fonds de revenu (« Innergex II »), et détenait une participation de 15 % dans Innergex II. Avant le 6 décembre 2007, la société ne détenait aucune installation de production d'électricité, ni de parts du Fonds et n'avait aucun projet en développement.

#### Produits

Les produits se composent des éléments suivants : i) les produits d'exploitation tirés de la centrale de Glen Miller; ii) les honoraires de gestion versés par le Fonds et, iii) la quote-part de 16,1 % des résultats nets du Fonds.

Au troisième trimestre de 2008, les produits de la société s'établissaient à 1,7 M\$ comparativement à 1,5 M\$ pour la période correspondante de 2007.

Les produits comprennent un montant de 0,6 M\$ tiré de la centrale hydroélectrique Glen Miller qui a produit 9 369 MWh, soit 108 % de plus que la moyenne à long terme de 4 513 MWh, en raison des conditions hydrologiques favorables. Les résultats de Glen Miller revêtent de façon générale un caractère saisonnier du fait des variations des niveaux d'eau d'un trimestre à l'autre au cours d'une année type. Règle générale, c'est au premier trimestre de l'exercice que les produits d'exploitation bruts sont les plus élevés, contrairement au troisième trimestre où ils sont les plus faibles. Les résultats trimestriels ne devraient donc pas être extrapolés ni considérés comme représentatifs des résultats d'une année complète.

La société a aussi perçu des honoraires de gestion de 0,6 M\$ provenant du Fonds, dont un montant de 0,1 M\$ lié à des services rendus au Fonds dans le cadre de l'acquisition d'IHI.

À titre de gestionnaire et de propriétaire de 16,1 % des parts en circulation du Fonds, la société est considérée, à des fins comptables, comme exerçant une influence notable sur le Fonds. Par conséquent, la société comptabilise sa quote-part des résultats du Fonds à titre de produits, qu'elle ajuste pour tenir compte de l'amortissement des actifs incorporels et des impôts sur les bénéfices futurs liés à l'excédent du coût du placement dans le Fonds par rapport à la valeur comptable nette sous-jacente des actifs acquis. Pour le troisième trimestre de 2008, la société a constaté un bénéfice de 0,4 M\$ provenant de sa participation dans une entité sous influence notable. Ce montant ne devrait pas être extrapolé sur une année complète, en raison du caractère saisonnier des résultats du Fonds.

Quote-part du bénéfice net d'une entité sous influence notable	Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008
	\$	\$
Quote-part de 16,1 % du bénéfice net du Fonds	606 387	1 690 334
Amortissement des actifs incorporels	(293 303 )	(879 909 )
Impôts futurs	80 658	241 974
Quote-part du bénéfice net d'une entité sous influence notable	393 742	1 052 399

Au cours du troisième trimestre de 2007, la société a perçu des honoraires de gestion tant du Fonds (0,4 M\$) que d'Innergex II (1,1 M\$) totalisant 1,5 M\$. Étant donné qu'Innergex II est maintenant une filiale en propriété exclusive, la société ne comptabilise pas les honoraires de gestion versés par Innergex II à titre de produits dans ses états financiers consolidés.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a inscrit des produits totalisant 5,1 M\$, comparativement à 5,0 M\$ pour la période correspondante de 2007. Les produits constatés en 2007 se composaient d'honoraires de gestion versés par le Fonds (1,4 M\$) et par Innergex II (3,6 M\$).

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les produits de la société comprennent un montant de 2,2 M\$ tiré de la centrale hydroélectrique Glen Miller. Au cours de cette période, la centrale a produit 32 806 MWh, soit 10 % de plus que la moyenne à long terme de 29 864 MWh. Des conditions hydrologiques favorables au troisième trimestre de 2008 ont plus que contrebalancé l'incidence d'un arrêt de production partiel de cinq semaines au premier trimestre de 2008. Cet arrêt partiel a été causé par une défectuosité du palier guide de l'une des deux turbines en aval du générateur. La réparation a été effectuée dans le cadre de la garantie du fabricant.

Depuis le début de l'exercice de 2008, la société a également perçu 1,8 M\$ en honoraires de gestion versés par le Fonds, dont un montant de 0,2 M\$ lié à des services rendus au Fonds dans le cadre de l'acquisition des parcs éoliens Anse-à-Valleau et Baie-des-Sables ainsi que celle d'IHI.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a constaté un bénéfice de 1,1 M\$ provenant de sa participation dans une entité sous influence notable. Ce montant ne devrait pas être extrapolé sur une année complète.

Au troisième trimestre de 2008, la société a eu droit de recevoir sa quote-part des distributions en trésorerie mensuelles du Fonds, qui ont totalisé 1,2 M\$ (néant en 2007). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a reçu 3,5 M\$ (néant en 2007) de distributions en trésorerie mensuelles du Fonds. Pour plus d'information sur le Fonds, consulter le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Cette information n'est pas intégrée par renvoi.

### Charges

Pour le troisième trimestre de 2008, la société a constaté des frais d'exploitation de 0,1 M\$ liés aux activités de la centrale hydroélectrique Glen Miller (néant en 2007). Les frais d'exploitation sont constitués principalement de salaires des opérateurs, de droits d'utilisation de l'eau, de redevances, de primes d'assurance, de taxes, d'impôts fonciers et de frais d'entretien et de réparation.

La charge hors trésorerie de 0,4 M\$ (néant en 2007) liée à la rémunération à base d'actions provient du plan d'options d'achat d'actions instauré lors du PAPE.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les frais généraux et administratifs ont totalisé 1,4 M\$, comparativement à 1,3 M\$ pour la période correspondante de 2007. Cet écart est attribuable à une augmentation de 0,1 M\$ des frais généraux et administratifs.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a constaté des frais d'exploitation de 0,4 M\$ (néant en 2007) liés aux activités de la centrale hydroélectrique Glen Miller.

La charge hors trésorerie de 1,2 M\$ (néant en 2007) liée à la rémunération à base d'actions provient du plan d'options d'achat d'actions instauré lors du PAPE.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les frais généraux et administratifs ont totalisé 3,9 M\$, soit une baisse de 0,7 M\$ par rapport à la période correspondante de 2007. Cette réduction s'explique par le fait que la société capitalise une partie des frais généraux et administratifs engagés dans le cadre de l'aménagement de projets étant donné qu'Innergex II est maintenant une filiale en propriété exclusive.

### Amortissement

L'amortissement s'est établi à 0,2 M\$ et à 1,0 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, comparativement à 0,06 M\$ et à 0,2 M\$ respectivement, pour les périodes correspondantes de 2007. Ces différences sont attribuables principalement à la centrale hydroélectrique Glen Miller qui n'était pas incluse dans les résultats de la société en 2007.

### Charges d'intérêts

Au cours du troisième trimestre de 2008, les charges d'intérêts de la société sur sa dette à long terme et ses emprunts bancaires se sont élevées à 1,0 M\$ (0,01 M\$ en 2007). De ce montant, 0,8 M\$ (néant en 2007) représentent des frais d'intérêts engagés pour financer la construction des projets, qui sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles. Les autres charges d'intérêts de 0,2 M\$ (néant en 2007) sont liées à l'emprunt contracté pour la centrale hydroélectrique Glen Miller.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les charges d'intérêts de la société sur sa dette à long terme et ses emprunts bancaires se sont élevées à 3,2 M\$ (0,04 M\$ en 2007). De ce montant, 2,5 M\$ (néant en 2007) représentent des frais d'intérêts engagés pour financer la construction des projets, qui sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles. Les autres charges d'intérêts de 0,7 M\$ (néant en 2007) sont liées pour la majeure partie à l'emprunt contracté pour la centrale hydroélectrique Glen Miller.

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

Au cours des périodes correspondantes de 2007, la société n'avait aucune installation ni aucun projet en exploitation, ce qui explique le niveau peu élevé des charges d'intérêts à ce moment.

### Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés, essentiellement des contrats à terme sur obligations et des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur sa dette liée aux projets en construction. Au troisième trimestre 2008, la société a comptabilisé une perte nette non réalisée sur les instruments financiers dérivés de 0,1 M\$ (néant en 2007). Cette perte est attribuable aux variations de la juste valeur des swaps et des contrats à terme sur obligations découlant du contexte général de baisse des taux d'intérêt depuis le début du troisième trimestre de 2008. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a comptabilisé une perte nette non réalisée sur les instruments financiers dérivés de 2,7 M\$ (néant en 2007) en raison du contexte général de baisse des taux d'intérêt depuis le 31 décembre 2007. Ces pertes n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie disponible de la société.

### Autres produits et charges

Les autres produits et charges prennent en compte principalement les revenus d'intérêts gagnés sur la trésorerie excédentaire investie de façon temporaire.

La société investit sa trésorerie dans des placements liquides tels que des acceptations bancaires et des dépôts à terme ayant des échéances à court terme. La société n'a investi dans aucun type de papier commercial adossé à des actifs.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, les autres produits se sont élevés à 0,1 M\$ et à 0,6 M\$, respectivement, représentant principalement les intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

### Radiation des frais de développement liés aux projets

Il n'y a pas eu de radiation de frais de développement liés aux projets au troisième trimestre de 2008.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a radié 1,6 M\$ de frais de développement liés aux projets. Cette radiation s'explique principalement par le fait que le projet Massif-du-Sud, soumis dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec visant l'acquisition de 2 000 MW, a été attribué à un autre soumissionnaire en mai 2008.

### Charge d'impôts sur les bénéfices

La société a comptabilisé un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 0,1 M\$ au cours du troisième trimestre de 2008, comparativement à une charge de 0,01 M\$ pour le trimestre correspondant en 2007. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a inscrit un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 1,3 M\$, comparativement à une charge de 0,02 M\$ pour la période correspondante de 2007. Les recouvrements d'impôts sont attribuables à des pertes nettes constatées au cours des deux périodes en 2008.

### Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu

Pour le troisième trimestre de 2008, la société a comptabilisé une perte nette et un résultat étendu négatif de 0,6 M\$ (perte de 0,03 \$ par action de base et diluée). Pour le trimestre correspondant de 2007, le bénéfice net et le résultat étendu ont totalisé 0,06 M\$ (bénéfice de 0,03 \$ par action de base et diluée).

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a comptabilisé une perte nette et un résultat étendu négatif de 4,5 M\$ (perte de 0,19 \$ par action de base et diluée). Pour la période correspondante de 2007, le bénéfice net et le résultat étendu ont totalisé 0,15 M\$ (bénéfice net de 0,08 \$ par action de base et diluée).

Les pertes pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 sont attribuables au fait que la société doit engager des dépenses avant la mise en exploitation de nouveaux projets. La mise en service prochaine du projet hydroélectrique d'Umbata Falls et du parc éolien de Carleton permettra à la société d'accroître sa production nette de 8,0 MW à 60,9 MW, ce qui devrait contribuer aux bénéfices.

Les résultats par action de base et dilués sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré de 23 500 000 actions en circulation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, comparativement à un nombre moyen pondéré de 1 942 001 actions en circulation pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007, et de 1 816 107 actions en circulation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007.

Le 6 décembre 2007, la société a attribué 1 410 000 options donnant droit aux porteurs d'acquies un total de 1 410 000 actions ordinaires au prix de 11,00 \$ par action. Les options sont en vigueur pour une période de dix ans et les droits relatifs aux options sont acquis à raison de 25 % à chaque anniversaire de la date d'attribution.

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

Au 12 novembre 2008, la société a un total de 23 500 000 actions ordinaires en circulation, soit le même nombre qu'au 30 septembre 2008 mais un nombre supérieur par rapport aux 1 942 001 actions en circulation au 30 septembre 2007. Ainsi, les résultats par action de la société en 2008 devraient varier considérablement par rapport à ceux de 2007.

### SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à un montant négatif de 5,3 M\$, comparativement à des flux de trésorerie positifs de 0,7 M\$ pour la période correspondante de 2007. Cette diminution est imputable principalement à une réduction de 4,9 M\$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, découlant d'un accroissement des débiteurs qui a atteint 4,9 M\$.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007, les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté de 0,5 M\$. Cette variation s'explique essentiellement par une baisse de 1,4 M\$ des débiteurs, qui a été contrebalancée partiellement par une diminution des créditeurs et charges à payer de 0,9 M\$.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,3 M\$, comparativement à 0,6 M\$ pour la période correspondante de 2007. Cette variation est imputable principalement à une hausse de 1,6 M\$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découlant d'une réduction de 7,6 M\$ des débiteurs, contrebalancée en partie par une diminution de 5,8 M\$ des créditeurs et charges à payer.

Pour la période correspondante de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté de 0,3 M\$. Cette variation s'explique en quasi-totalité par une hausse de 0,3 M\$ des créditeurs et charges à payer.

#### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont totalisé 12,9 M\$ en raison principalement des augmentations de l'emprunt bancaire (10,0 M\$), de la dette à long terme (2,0 M\$) et des retenues de garantie au titre de la construction (1,0 M\$). Ces augmentations sont attribuables aux projets en construction et à l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc. Il n'y a pas eu de flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le trimestre correspondant de 2007.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont totalisé 20,3 M\$ en raison des augmentations de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme et des retenues de garantie au titre de la construction. Pour la période correspondante de 2007, la société a reçu 2 424 \$ suite à l'émission de capital-actions.

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Pour le troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de la société ont été négatifs, s'établissant à 22,2 M\$. De ce montant 8,7 M\$ ont été utilisés pour les acquisitions d'entreprises, 13,2 M\$ pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et 1,4 M\$ pour des ajouts aux frais de développement liés aux projets. Ces montants ont été partiellement contrebalancés par des distributions totalisant 1,2 M\$ reçues par la société sur ses 4 724 409 parts du Fonds, une entité sous influence notable.

Pour le trimestre correspondant de 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de la société ont été négatifs, s'établissant à 0,01 M\$, en raison uniquement d'acquisitions d'immobilisations corporelles. La consolidation d'Innergex II dans les états financiers de la société depuis le 6 décembre 2007 et l'acquisition d'une participation de 66⅔ % de Creek Power Inc. expliquent l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de 2008 par rapport à 2007.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de la société ont été négatifs et se sont établis à 50,4 M\$. De ce montant, 8,7 M\$ ont été utilisés pour les acquisitions d'entreprises, 40,4 M\$ pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et 4,6 M\$ pour des augmentations des frais de développement liés aux projets. Ces montants ont été partiellement contrebalancés par des distributions totalisant 3,5 M\$ reçues par la société sur ses 4 724 409 parts du Fonds, une entité sous influence notable.

Pour la période de neuf mois correspondante de 2007, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de la société ont été négatifs et se sont établis à 0,1 M\$, en raison principalement d'acquisitions d'immobilisations corporelles. La consolidation d'Innergex II dans les états financiers de la société depuis le 6 décembre 2007 et l'acquisition d'une participation de 66⅔ % de Creek Power Inc. expliquent l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de 2008 par rapport à 2007.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, la société a utilisé 14,6 M\$ et 28,8 M\$, respectivement, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie principalement pour financer la construction des projets Ashlu Creek et Carleton, ainsi que l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc. La société prévoit récupérer une portion importante de ces sommes lors de la conclusion de la convention de crédit pour le projet Carleton prévue d'ici le 30 novembre 2008. La société prévoit également que les déboursés futurs liés au projet Ashlu Creek devraient être entièrement financés à même la facilité de crédit du projet suite à la conclusion d'une convention de crédit modifiée en date du 9 octobre 2008.

Au 30 septembre 2008, la société disposait de 5,9 M\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois correspondants de 2007, la société a généré 0,6 M\$ et 0,4 M\$, respectivement, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Au 30 septembre 2007, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société s'élevaient à 1,0 M\$.

## SITUATION FINANCIÈRE

### Actif

Au 30 septembre 2008, le total de l'actif de la société se chiffrait à 411,5 M\$ comparativement à 343,3 M\$ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 68,2 M\$ attribuable aux projets en cours de développement.

### Fonds de roulement

Au 30 septembre 2008, le fonds de roulement était négatif de 8,0 M\$ pour un ratio du fonds de roulement de 0,71 :1,00, comparativement à un fonds de roulement de 34,3 M\$ et un ratio du fonds de roulement de 2,69 :1,00 au 31 décembre 2007. Cette diminution n'était pas inattendue étant donné qu'au 31 décembre 2007, la société disposait de 34,7 M\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie à la suite du PAPE réalisé quelques semaines auparavant, soit le 6 décembre 2007. Tel que prévu, une partie de ce montant a été utilisée pour financer la construction et le développement de projets; une autre partie a servi à financer l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc.

Compte tenu i) des entrées de fonds à recevoir lors de la conclusion de la convention de crédit pour le projet Carleton prévue d'ici le 30 novembre 2008 et ii) de la prolongation prévue de la facilité de crédit bancaire, la société considère son fonds de roulement comme étant suffisant pour combler ses besoins. Si requis, la société peut avoir recours à une facilité de crédit bancaire d'un montant de 30,0 M\$. Au 30 septembre 2008, 10,0 M\$ de ce montant étaient utilisés, 8,9 M\$ étaient engagés pour l'émission de lettres de crédit et 7,2 M\$ pour garantir des contrats à terme sur obligations. Au 30 septembre 2008, la partie inutilisée et disponible de la facilité de crédit bancaire s'élevait à 3,9 M\$.

Les débiteurs ont diminué de 19,6 M\$ au 31 décembre 2007 à 12,8 M\$ au 30 septembre 2008 et incluent un montant de 7,0 M\$ à recevoir d'Hydro-Québec. Au cours du troisième trimestre de 2008, la société a reçu un paiement final de 1,3 M\$ au titre des effets à recevoir après avoir déjà reçu 11,6 M\$ au trimestre précédent. Au deuxième trimestre de 2008, les effets à recevoir ont été ajustés et sont passés de 14,0 M\$ à 12,9 M\$ en raison d'une révision de la répartition du prix d'acquisition d'Innergex II.

Les créiteurs et charges à payer ont diminué de 14,8 M\$ au 31 décembre 2007 à 8,6 M\$ au 30 septembre 2008. Ce poste se compose principalement de comptes fournisseurs et de retenues de garanties au titre de la construction des projets Ashlu Creek, Carleton, Umbata Falls et Fitzsimmons Creek, ainsi que d'autres projets.

Les instruments financiers dérivés compris dans le passif à court terme ont augmenté pour passer de 3,5 M\$ au 31 décembre 2007 à 7,8 M\$ au 30 septembre 2008. Cette augmentation résulte en partie de la prise en compte d'un contrat de swap de taux d'intérêt échéant en juin 2009 inclus dans le passif à court terme au 30 septembre 2008 et également de la baisse généralisée des taux d'intérêt enregistrée depuis le 31 décembre 2007, donnant lieu à une perte non réalisée sur les instruments financiers.

La tranche à court terme de la dette à long terme porte sur la facilité de crédit liée à Glen Miller.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent principalement de projets hydroélectriques et de parcs éoliens, qui sont en exploitation ou en construction. Ces projets sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, basée sur leurs durées de vie utile estimatives, à compter de leur mise en service commercial. Au 30 septembre 2008, les immobilisations corporelles se chiffraient à 205,4 M\$, comparativement à 111,4 M\$ au 31 décembre 2007. Cette augmentation s'explique par des dépenses continues en développement et en immobilisations engagées pour quatre projets actuellement en construction, soit Umbata Falls, Carleton, Ashlu Creek et Fitzsimmons Creek.



## Actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent différents permis, licences et contrats. Les actifs incorporels de la société s'élevaient à 42,6 M\$ au 30 septembre 2008 comparativement à 40,8 M\$ au 31 décembre 2007. Cette augmentation s'explique par l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de 20 à 40 ans à compter de la mise en service commercial des projets s'y rapportant.

## Frais de développement liés aux projets

Les frais de développement liés aux projets représentent les coûts engagés dans la recherche, l'acquisition et le développement d'installations de production d'électricité. Lorsqu'un projet arrive à la phase de construction, ces frais sont transférés soit aux immobilisations corporelles, soit aux actifs incorporels selon leur nature. Au 30 septembre 2008, les frais de développement liés aux projets de la société se chiffraient à 44,0 M\$ (37,3 M\$ au 31 décembre 2007). Ce montant représente les projets en développement avec CAÉ qui sont en phase de préconstruction et les projets potentiels. L'augmentation s'explique en partie par l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc.

## Placement dans une entité sous influence notable

Le placement de 60,7 M\$ dans une entité sous influence notable (63,1 M\$ au 31 décembre 2007) est lié aux 4 724 409 parts du Fonds détenues par la société, ce qui représente une participation de 16,1 % dans le Fonds. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Pour d'autres informations sur le Fonds, consulter le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Ces renseignements ne sont pas intégrés par renvoi.

## Écart d'acquisition

Au 30 septembre 2008, la société montrait un écart d'acquisition de 34,7 M\$, comparativement à 30,6 M\$ au 31 décembre 2007. Cette augmentation de 4,1 M\$ est attribuable à l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc. (2,8 M\$) et à une révision de la répartition du prix d'acquisition d'Innergex II durant le deuxième trimestre de 2008 (1,3 M\$).

## Autres actifs à long terme

Les autres actifs à long terme totalisaient 1,3 M\$ à la fin du troisième trimestre de 2008 et étaient constitués principalement d'instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2007, ce montant s'établissait à 2,2 M\$ et comprenait un prêt consenti à un partenaire, qui est maintenant classé dans les débiteurs, et des instruments financiers dérivés.

## Charges à payer pour l'acquisition d'actifs à long terme

À la fin du troisième trimestre de 2008, les charges à payer pour l'acquisition d'actifs à long terme s'élevaient à 53,0 M\$ (néant au 31 décembre 2007). Ce montant comprend 42,6 M\$ au titre de la mise en service prochaine du parc éolien de Carleton et 10,4 M\$ pour la construction des projets hydroélectriques Ashlu et Umbata. Les charges à payer pour l'acquisition d'actifs à long terme sont définies comme étant des engagements de prêts à long terme qui ont été mis en place et qui seront utilisés pour financer les projets actuellement en construction de la société.

## Dettes à long terme

Au 30 septembre 2008, la dette à long terme s'élevait à 91,2 M\$ et le ratio d'endettement sur la valeur de l'entreprise représentait 37,1 % comparativement à une dette à long terme de 81,1 M\$ et un ratio d'endettement sur la valeur de l'entreprise de 21,7 % au 31 décembre 2007. L'augmentation du ratio s'explique en majeure partie par la diminution du cours de l'action de la société depuis le début de l'année. À la fin du troisième trimestre de 2008, la dette à long terme consistait en :

- i) un emprunt à terme sans recours de 16,8 M\$ garanti par la centrale hydroélectrique Glen Miller échéant en 2011. En vertu des termes du contrat de financement, aucun remboursement du capital n'était exigible dans la mesure où un seuil du ratio du service de la dette était atteint. Au premier trimestre de 2008, ce seuil n'a pas été atteint et, par conséquent, les remboursements de capital ont débuté au troisième trimestre de 2008 après que la société se fut entendue avec le prêteur à propos d'un calendrier de remboursement. L'emprunt consenti porte intérêt à un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable;
- ii) un emprunt pour la construction sans recours de 51,0 M\$, duquel 41,4 M\$ ont été prélevés (dont 20,3 M\$ représentent la participation de 49 % de la société dans le projet) et qui est garanti par la centrale hydroélectrique Umbata Falls. Cet emprunt échoit cinq ans suivant sa conversion en emprunt à terme. Les remboursements du capital commenceront lors de la conversion en emprunt à terme et seront basés sur une période de remboursement de 20 ans. L'emprunt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable;

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

- iii) un emprunt pour la construction sans recours de 110,0 M\$, duquel 54,2 M\$ ont été prélevés et qui est garanti par la centrale hydroélectrique Ashlu Creek. L'emprunt arrive à échéance 15 ans après sa conversion en emprunt à terme. Les remboursements de capital commenceront lors de la conversion en emprunt à terme et seront basés sur une période de remboursement de 25 ans. L'emprunt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable.

Si elles n'étaient pas respectées, certaines conditions financières et non financières stipulées dans les conventions de crédit conclues par certaines filiales de la société pourraient limiter la capacité de transférer des fonds de ces filiales à la société. Ces restrictions pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la société à honorer ses obligations. Depuis le début de l'exercice 2008, la société et ses filiales ont respecté toutes les conditions financières et non financières relativement à leur convention de crédit, sauf le financement pour la construction du projet hydroélectrique Ashlu Creek qui comporte des dispositions relatives à la date de mise en service prévue et des exigences de financement par capitaux propres. Le 9 octobre 2008, la société et les bailleurs de fonds se sont entendus sur une convention de crédit modifiée qui tient compte de la nouvelle date prévue pour la mise en service (tel que consenti par BC Hydro) et des capitaux propres additionnels investis par la société pour l'achèvement des travaux.

Le 30 septembre 2008, la société a obtenu un engagement ferme de financement par emprunt à long terme du projet éolien Carleton.

Malgré la turbulence sur les marchés, la direction ne prévoit pas avoir de difficulté à obtenir de nouveaux financements pour le développement de ses projets. Toutefois, les modalités des nouveaux financements par emprunt pourraient être moins favorables et comprendre des clauses plus restrictives.

### Impôts futurs

L'incidence fiscale des écarts temporaires peut donner lieu à d'importants actifs ou passifs d'impôts futurs. Au 30 septembre 2008, la société avait un passif d'impôts futurs d'un montant net de 3,9 M\$, comparativement à 4,6 M\$ au 31 décembre 2007. Ce passif net découle principalement de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale des actifs d'Innergex II acquis le 6 décembre 2007.

### Capitaux propres

Au 30 septembre 2008, les capitaux propres de la société totalisaient 228,0 M\$, comparativement à 230,5 M\$ au 31 décembre 2007. Cette différence s'explique essentiellement par une perte nette de 4,5 M\$ comptabilisée depuis le début de 2008 et qui a été en partie contrebalancée par l'émission de 0,2 M\$ de bons de souscription reliée à l'acquisition d'une participation de 66⅔ % dans Creek Power Inc., par une augmentation de 1,2 M\$ du surplus d'apport liée à la rémunération à base d'actions et par un ajustement au titre d'une réduction de 0,7 M\$ des frais d'émission.

### Arrangements hors bilan

La société n'avait pas d'arrangement hors bilan au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007.

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

### À titre de gestionnaire d'Innergex Énergie, Fonds de revenu

La société offre des services au Fonds et à ses filiales en vertu de trois conventions, soit une convention de gestion, une convention d'administration et une convention de services. Pour le troisième trimestre de 2008, la société a reçu la somme de 0,3 M\$ pour les services réguliers rendus en vertu de ces trois conventions (0,3 M\$ en 2007). La société a également le droit de percevoir des honoraires incitatifs correspondant à 25 % de l'encaisse distribuable annuelle par part de fiducie excédant 0,925 \$ par part de fiducie. Au cours du troisième trimestre de 2008, la société a perçu des honoraires incitatifs de 0,2 M\$ (0,1 M\$ en 2007). De plus, la société a facturé au Fonds des honoraires de 0,1 M\$ (0,01 M\$ en 2007) relativement à d'autres services.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a reçu la somme de 0,8 M\$ pour les services réguliers fournis en vertu des trois conventions (0,8 M\$ en 2007). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a perçu des honoraires incitatifs de 0,6 M\$ (0,2 M\$ en 2007). De plus, la société a facturé au Fonds des honoraires de 0,3 M\$ (0,4 M\$ en 2007) relativement à d'autres services.

### À titre d'investisseur d'Innergex Énergie, Fonds de revenu

Le placement de la société dans des parts du Fonds et le bénéfice qui s'y rattache sont décrits en détail à la rubrique « Produits » sous « Résultats d'exploitation ».

Le placement de la société dans des effets à recevoir du Fonds est décrit à la rubrique « Fonds de roulement » sous « Situation financière ».

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

### À titre de gestionnaire d'Innergex II Fonds de revenu

Avant d'en avoir fait l'acquisition le 6 décembre 2007, la société fournissait des services de gestion à Innergex II. Les produits provenant des honoraires de gestion ont totalisé 1,1 M\$ au troisième trimestre de 2007. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les produits provenant des honoraires de gestion ont totalisé 3,6 M\$.

### INFORMATION SECTORIELLE

La société compte deux secteurs isolables : a) la production hydroélectrique et b) l'aménagement et la gestion des emplacements.

La société, par le biais du secteur de la production hydroélectrique, vend l'électricité produite par ses installations hydroélectriques à des services publics. De par le secteur de l'aménagement et de la gestion des emplacements, la société aménage ou gère les installations hydroélectriques et éoliennes.

Les conventions comptables relatives aux secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les principales conventions comptables du dernier rapport annuel. La société évalue le rendement en fonction du bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments. La société comptabilise les ventes intersectorielles et les ventes au titre de la gestion au coût. Les cessions d'actifs du secteur de l'aménagement et de la gestion des emplacements à celui de la production hydroélectrique seront comptabilisées au coût.

Les secteurs isolables de la société mènent leurs affaires et leurs activités en faisant appel à différentes équipes, car chaque secteur nécessite des compétences distinctes.

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008		
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Produits provenant de clients externes	632 204	1 028 206	1 660 410
Frais d'exploitation	125 123	-	125 123
Bénéfice d'exploitation	507 081	1 028 206	1 535 287
Frais généraux et administratifs	6 641	1 824 831	1 831 472
Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments	500 440	(796 625)	(296 185)

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008		
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Produits provenant de clients externes	2 227 414	2 827 872	5 055 286
Frais d'exploitation	386 639	-	386 639
Bénéfice d'exploitation	1 840 775	2 827 872	4 668 647
Frais généraux et administratifs	15 724	5 070 516	5 086 240
Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement et autres éléments	1 825 051	(2 242 644)	(417 593)

Il n'y avait aucun secteur isolable au 30 septembre 2007 étant donné que ces secteurs ont été acquis le 6 décembre 2007.



## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

Au 30 septembre 2008			
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Actifs à long terme	24 887 094	367 349 155	392 236 249
Écart d'acquisition	-	34 686 790	34 686 790
<b>Total de l'actif</b>	<b>25 750 831</b>	<b>385 780 068</b>	<b>411 530 899</b>

Au 31 décembre 2007			
	Production hydroélectrique	Aménagement et gestion des emplacements	Total
	\$	\$	\$
Actifs à long terme	25 313 901	263 349 920	288 663 821
Écart d'acquisition	-	30 552 578	30 552 578
<b>Total de l'actif</b>	<b>25 571 910</b>	<b>317 687 597</b>	<b>343 259 507</b>

### Secteur de la production hydroélectrique

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008, la centrale hydroélectrique Glen Miller a produit 9 369 MWh, soit 108 % de plus que la moyenne à long terme de 4 513 MWh, en raison de conditions hydrologiques favorables, se soldant par des produits de 0,6 M\$.

Les résultats de Glen Miller revêtent de façon générale les variations saisonnières des niveaux d'eau d'un trimestre à l'autre au cours d'une année type. Règle générale, c'est au premier trimestre de l'exercice que les produits d'exploitation bruts sont les plus élevés, contrairement au troisième trimestre où ils sont les plus faibles.

Pour le troisième trimestre en 2008, la société a également constaté des frais d'exploitation de 0,1 M\$ liés aux activités de la centrale hydroélectrique Glen Miller. Les frais d'exploitation sont constitués principalement de salaires des opérateurs, de droits d'utilisation de l'eau, de redevances, de primes d'assurance, de taxes, d'impôts fonciers et de frais d'entretien et de réparation. Les frais généraux et administratifs se sont établis à 0,01 M\$. Par conséquent, le BAIIA au troisième trimestre de 2008 s'est élevé à 0,5 M\$.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les produits de la société comprenaient 2,2 M\$ provenant de la centrale hydroélectrique Glen Miller. Au cours de cette période, la centrale a produit 32 806 MWh, soit 10 % de plus que la moyenne à long terme de 29 864 MWh. Des conditions hydrologiques favorables au troisième trimestre de 2008 ont plus que contrebalancé l'incidence d'un arrêt de production partiel de cinq semaines au premier trimestre de 2008. Cet arrêt partiel a été causé par une défectuosité du palier guide de l'une des deux turbines en aval du générateur. La réparation a été effectuée dans le cadre de la garantie du fabricant.

De plus, la société a comptabilisé 0,4 M\$ de frais d'exploitation liés à la centrale hydroélectrique Glen Miller (néant en 2007), ainsi que des frais généraux et administratifs de 0,02 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Par conséquent, la centrale a dégagé un BAIIA de 1,8 M\$ pendant cette période.

### Aménagement et gestion des emplacements

À titre de gestionnaire et de propriétaire de 16,1 % des parts en circulation du Fonds, la société est considérée, à des fins comptables, comme exerçant une influence notable sur le Fonds. Par conséquent, la société comptabilise sa quote-part des résultats nets du Fonds à titre de produits, qu'elle ajuste pour tenir compte de l'amortissement des actifs incorporels et des impôts sur les bénéfices futurs liés à l'excédent du coût de son placement dans le Fonds par rapport à la valeur comptable nette sous-jacente des actifs acquis.

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

Pour le troisième trimestre de 2008, la société a constaté un bénéfice de 0,4 M\$ provenant de sa participation dans une entité sous influence notable. Ce montant ne devrait pas être extrapolé sur un exercice complet, car le troisième trimestre est normalement la période pour laquelle le Fond affiche ses résultats les plus faibles.

La société a aussi perçu des honoraires de gestion de 0,6 M\$ versés par le Fonds au cours de la même période. Innergex II étant une filiale en propriété exclusive depuis le 6 décembre 2007, la société ne comptabilise plus les honoraires de gestion versés par Innergex II à titre de produits dans ses états financiers consolidés.

Les frais généraux et administratifs du troisième trimestre en 2008 ont totalisé 1,8 M\$ et comprennent une charge hors trésorerie de 0,4 M\$ liée à la rémunération à base d'actions.

Par conséquent, ce secteur a dégagé un BAIIA négatif de 0,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2008.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a constaté un bénéfice de 1,1 M\$ provenant de sa participation dans une entité sous influence notable. Depuis le début de l'exercice 2008, la société a également perçu 1,8 M\$ en honoraires de gestion versés par le Fonds.

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 5,1 M\$ et comprennent une charge hors trésorerie de 1,2 M\$ liée à la rémunération à base d'actions.

Par conséquent, le secteur a inscrit un BAIIA négatif de 2,2 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008.

Les augmentations des actifs à long terme depuis le 31 décembre 2007 sont essentiellement attribuables à la construction des projets Umbata Falls, Carleton, Ashlu Creek et Fitzsimmons Creek.

### MODIFICATIONS DE CONVENTION COMPTABLE

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, exige qu'une entité fournisse les informations propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. L'application de ce chapitre exige des informations supplémentaires qui sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés du trimestre terminé le 30 septembre 2008.

### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, remplace le chapitre 3062, intitulé *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, intitulé *Frais de recherche et de développement*. Diverses modifications ayant trait à l'uniformisation ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Le nouveau chapitre, publié en février 2008, s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Par conséquent, la société adoptera la nouvelle norme pour son exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ce chapitre établit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes relatives aux écarts d'acquisition sont inchangées par rapport aux normes incluses dans l'ancien chapitre 3062. Les activités de la société comprennent des frais de recherche et de pré-développement qui sont capitalisés dans les frais liés aux nouveaux projets. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, ces frais seront imputés aux résultats. Cette norme, qui est applicable rétroactivement, exigera que la société impute aux résultats les frais de recherche et de pré-développement auparavant capitalisés. La société évalue actuellement l'incidence future de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les entreprises ayant une obligation de rendre des comptes au Canada seront tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les sociétés doivent passer des PCGR aux IFRS. La société appliquera donc les IFRS à partir du trimestre se terminant le 31 mars 2011. La société a commencé à élaborer des plans visant l'application des nouvelles normes. Pour le moment, la société ne peut raisonnablement estimer l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Étant donné le déclin du rendement des obligations et la baisse des taux d'intérêt au 30 septembre 2008, les contrats à terme sur obligations en vigueur et swaps de taux d'intérêt représentaient collectivement une valeur négative de 7,8 M\$ (5,0 M\$ au 31 décembre 2007). Ces montants sont présentés au bilan sous le poste *Instruments financiers dérivés* et leurs fluctuations sous le poste *Perte nette sur instruments financiers dérivés* à l'état des résultats.

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

En 2005, Innergex II (maintenant une filiale de la société) a vendu au Fonds la centrale hydroélectrique Rutherford Creek de 50 MW. Rutherford Creek Power, Limited Partnership, qui détient l'actif, a accepté de verser des redevances à Innergex II suivant l'expiration ou la résiliation du CAÉ de Rutherford Creek en septembre 2024, fondées sur la réalisation de certains seuils de produits. Au 30 septembre 2008, la juste valeur de cet instrument financier était de 0,7 M\$ (0,7 M\$ au 31 décembre 2007). Ce montant est présenté au bilan sous le poste *Autres actifs à long terme* et ses variations sont inscrites à l'état des résultats sous le poste *Perte nette sur instruments financiers dérivés*.

### GESTION DES RISQUES

La société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques d'augmentation des taux d'intérêt sur le financement par emprunt. Puisque ces instruments financiers sont conclus avec d'importantes institutions financières, la société considère le risque d'illiquidité comme étant faible. La société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Au troisième trimestre de 2008, les dates d'échéance de sept contrats à terme sur obligations totalisant 110,0 M\$ ont été reportés de septembre 2008 à décembre 2008. Deux autres contrats à terme sur obligations représentant un montant total de 35,0 M\$ viennent à échéance en janvier 2009. Le contrat de swap sur taux d'intérêt qui échoit en juin 2009 est maintenant présenté à titre de passif à court terme.

Ces contrats à terme sur obligations et les contrats de swap permettent à la société d'atténuer le risque d'augmentation des taux d'intérêt sur la dette à long-terme, dont le montant notionnel total était d'environ 181,2 M\$ au 30 septembre 2008 (176,2 M\$ au 31 décembre 2007).

### RISQUES ET INCERTITUDES

La société s'expose à divers risques d'entreprise et a décrit ceux qu'elle considère importants dans son rapport annuel 2007. Toutefois, des risques et des incertitudes supplémentaires qui ne sont pas actuellement connus de la société ou qu'elle considère peu importants pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur ses activités. On peut consulter d'autres risques et incertitudes à la rubrique intitulée *Facteurs de risque* de la notice annuelle initiale de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, publiée sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La société est propriétaire indivis d'une participation de 38 % dans quatre projets éoliens. De plus, elle détient indirectement, par le biais de son placement de 16,1 % dans des parts du Fonds, une partie de la participation de 38 % du Fonds dans deux parcs éoliens. Une tierce partie est l'autre propriétaire indivis de la participation restante de 62 % dans les six projets éoliens. La société et le même tiers ont conclu une entente de séparation qui décrit la marche à suivre dans le cas où la société ou le tiers demandent la séparation des projets éoliens détenus en copropriété indivise. À l'achèvement de deux des projets, l'entente de séparation permet à l'un des propriétaires indivis, entre le 31<sup>e</sup> et le 60<sup>e</sup> jour à compter de la date de l'achèvement final du deuxième projet (c.-à-d. le parc éolien d'Anse-à-Valleau), de demander la séparation de tous les projets éoliens ainsi détenus en copropriété indivise. Si une demande de séparation est présentée, le Fonds obtiendra le parc éolien qu'il détient en propriété indivise comportant la juste valeur marchande la plus basse, et l'autre parc sera attribué au tiers. Les quatre projets restants seront répartis entre la société et le tiers selon le nombre total de MW de ces projets, et leurs dates d'achèvement prévues. Ainsi, la société et le tiers détiendraient chacun la totalité de certains des quatre projets, qui se rapprocherait de leurs participations globales actuelles respectives dans les quatre projets. Dans chaque cas, les parties devront payer un montant pour compenser l'écart de valeur.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET MISES À JOUR

La société présente régulièrement des mises à jour sur ses activités par l'intermédiaire de communiqués de presse, les états financiers trimestriels et la notice annuelle que l'on peut consulter sur le site de la société à l'adresse [www.innergex.com](http://www.innergex.com) ou sur celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008

### RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres terminés les (non vérifié) :

	30 sept. 2008	30 juin 2008	31 mars. 2008	31 déc. 2007
Produits (en milliers \$)	1 660	2 424	971	3 067
(Perte nette) bénéfice net et résultat étendu (en milliers \$)	(613 )	1 573	(5 474 )	5 392
(Perte nette) bénéfice net et résultat étendu				
De base (\$/action)	(0,03 )	0,07	(0,23 )	0,67
Dilué (\$/action)	(0,03 )	0,07	(0,23 )	0,67
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)				
De base	23 500	23 500	23 500	8 034
Dilué	23 500	23 500	23 544	8 135

	30 sept. 2007	30 juin 2007	31 mars 2007	31 déc. 2006
Produits (en milliers \$)	1 476	1 714	1 791	1 847
Bénéfice net et résultat étendu (en milliers \$)	56	58	40	42
Bénéfice net et résultat étendu				
De base (\$/action)	0,03	0,03	0,03	0,03
Dilué (\$/action)	0,03	0,03	0,03	0,03
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)				
De base	1 942	1 942	1 560	1 359
Dilué	1 942	1 942	1 560	1 359

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Après la fin du troisième trimestre de 2008, la société a prolongé sa facilité d'emprunt bancaire au 28 novembre 2008 en prévision de la conclusion d'une convention de crédit modifiée. Le montant maximal pouvant être emprunté en vertu de cette facilité sera réduit de 30,0 M\$ à 25,0 M\$ à la plus hâtive de deux dates, soit le 15 novembre 2008 ou lors de la conclusion de la convention de crédit liée au parc éolien de Carleton. Au 12 novembre 2008, la partie inutilisée et disponible de la facilité de crédit bancaire de 30,0 M\$ s'élevait à 4,2 M\$. La société prévoit utiliser ses liquidités pour rembourser l'emprunt excédentaire.

La Société et les bailleurs de fonds d'Ashlu Creek Investments Limited Partnership ont accepté de modifier la convention de crédit afin de refléter une nouvelle date de mise en service commercial (tel que consenti par BC Hydro) ainsi que les capitaux propres supplémentaires investis par la société pour l'achèvement des travaux.

# Renseignements pour les investisseurs

## Inscription boursière

Les actions d'Innergex énergie renouvelable inc. sont inscrites à la bourse de Toronto sous le symbole INE.

## Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada  
1500, rue Université, Bureau 700, Montréal, Québec H3A 3S8  
Téléphone : 1 800 564-6253 ou 514 982-7555  
Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

## Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

## Prestation électronique

Les actionnaires peuvent choisir de recevoir des documents au sujet d'Innergex énergie renouvelable inc. (tels que des rapports trimestriels et annuels ainsi que la circulaire de la direction) en format électronique par Internet au lieu d'une copie papier par la poste. Les actionnaires qui désirent se prévaloir de ce service devraient communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada.

## Relations avec les investisseurs

Si vous avez des questions, veuillez consulter notre site web à l'adresse [www.innergex.com](http://www.innergex.com) ou communiquer avec:  
Jean Trudel  
Vice-président – Finances et relations avec les investisseurs

## Innergex énergie renouvelable inc.

1111, rue Saint-Charles Ouest, Tour Est, bureau 1255, Longueuil, Québec J4K 5G4  
Tél. : 450 928-2550  
Télec. : 450 928-2544  
[info@innergex.com](mailto:info@innergex.com)



Innergex énergie renouvelable inc.  
1111, rue Saint-Charles Ouest  
Tour Est, bureau 1255  
Longueuil, Québec  
J4K 5G4  
Téléphone : (450) 928-2550  
Télécopieur : (450) 928-2544  
Courriel [info@innergex.com](mailto:info@innergex.com)

[www.innergex.com](http://www.innergex.com)